

*Bientôt 50 ans à la défense et à la promotion des
droits des citoyens du Québec à recevoir des soins et
des services dignes et adéquats*

CPM EXPRESS – JUIN 2023

POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS,
ORGANISMES AFFILIÉS ET MEMBRES PROTECTION SANTÉ

À NE PAS MANQUER!

L'EXPÉRIENCE PATIENT

**COLLOQUE DU CPM – LE 28 SEPTEMBRE 2023
HÔTEL ALT, QUARTIER DIX30, BROSSARD**



Présidente d'honneur : **Mme Diane Lamarre**, CM, M. Sc., D.H.C.
Pharmacienne, commentatrice scientifique au réseau TVA

En présentiel ou en virtuel, traduction simultanée
Infos pour inscriptions page suivante

L'EXPÉRIENCE PATIENT

Le Conseil pour la protection des malades est heureux d'organiser et de tenir un colloque – sous la présidence d'honneur de Mme Diane Lamarre – sur la façon pour le réseau de la santé d'améliorer l'expérience du patient, suivant le souhait du ministre. Le ministre de la Santé, M. Dubé, a été invité à participer au colloque.

Jeudi 28 septembre 2023

9 h à 16 h

Hôtel Alt Quartier Dix30, Brossard

En présentiel et en virtuel

Traduction simultanée français – anglais

COÛTS D'INSCRIPTION		
	PRÉSENTIEL	VIRTUEL
MEMBRE, AFFILIÉ	150 \$ par personne (comprend le repas du midi)	100 \$ par personne
NON-MEMBRE, NON-AFFILIÉ	200 \$ par personne (comprend le repas du midi)	150 \$ par personne
Inscription et paiement bturcotte@cpm.qc.ca 514-861-5922 1-877-276-2433 Télécopieur : 514-861-5189		

Comité scientifique :

M. Pierre Hurteau, Ph. D.

Vice-président

Conseil pour la protection des malades

ENCORE DES CHSLD SANS CLIMATISATION OU VENTILATION

Nous recevons encore des plaintes de la part d'usagers et de comités indiquant que l'on n'offre toujours pas de la climatisation ou de la ventilation dans les chambres des résidents. La région la plus délinquante est, selon nos informations, le Saguenay.

Rappelons que la climatisation ou la ventilation adéquates sont obligatoires, non seulement depuis des directives ministérielles sur le sujet, mais aussi pour des fins de sécurité chez les résidents. Les résidents ont le droit de jouir de leur chambre et d'un confort adéquat, notamment par une température ambiante qui leur convient. Et ce sont eux qui indiquent le niveau de confort souhaité, et non l'Administration. Celle-ci, comme le plan de lutte à la maltraitance l'indique, doit s'ajuster aux besoins des résidents. Et la climatisation ou la ventilation sont gratuites. Informez-nous si, dans vos régions, on continue à faire souffrir inutilement nos gens en CHSLD. On devra commencer à nommer publiquement les CHSLD délinquants, le cas échéant.

AUSSI BIEN MOURIR AU CENTRE D'ACHATS

Plusieurs élu(e)s dans tous les partis politiques s'activent ces jours-ci, soit sur la question de leur augmentation de salaire, qu'ils se sont votée tout récemment, soit sur le lieu où permettre aux personnes d'obtenir les soins de fin de vie.

Alors que des données sont disponibles sur le fait que, pour la grande majorité d'entre nous, les gens souhaitent mourir chez eux, encadrés par du personnel compétent, et entourés par leurs proches, famille et amis.

Depuis plusieurs années maintenant, plusieurs succès sont remportés par divers programmes, dont celui de Verdun, où des médecins et des infirmières vont et viennent chez les gens malades, souvent en fin de vie. Les gens apprécient

CPM EXPRESS

l'attention clinique de professionnels de la santé qui leur est prodiguée à la maison. Il faut encourager, mieux financer, décider d'envoyer nos médecins, infirmières praticiennes, infirmières, infirmières-auxiliaires à la maison, là où les gens vivent et souhaitent mourir.

Il nous apparaît ainsi plutôt inusité que nos élu(e)s discutent du lieu où on devrait permettre aux gens d'obtenir l'aide médicale à mourir alors que tant de données sont disponibles sur le *mourir chez soi*.

Qu'êtes-vous devenus cher(ère)s élu(e)s pour être aussi distrait(e)s et aussi inattentif(ve)s au gros bon sens, à la dignité et au respect que méritent les gens, en fin de vie ? Aussi bien mourir au centre d'achats, tant qu'à faire.

LES FRAIS DE STATIONNEMENT FONT ENCORE PARLER D'EUX

Suite à une demande d'intervention de la part de membres dans Lanaudière, le CPM a rappelé à la direction concernée que les personnes affligées de graves maladies ou nécessitant des déplacements fréquents à l'hôpital – ainsi que pour leurs accompagnateur(trice)s – méritent d'avoir accès gratuitement au stationnement des hôpitaux.

On parle ici des traitements en oncologie, en hémodialyse et en néonatalité.

La circulaire MSSS 2020-019 autorise en effet les CIUSSS, les CISSS et leurs président(e)s-directeur(trice)s généraux(ales) à établir des mesures spéciales pour divers types de clientèles, dont les usagers fréquents et les usagers démontrant une situation humanitaire exceptionnelle.

N'hésitez donc pas à faire cette demande pour vos usagers qui sont dans une des situations décrites plus haut ou dans toute situation humanitaire exceptionnelle. Et tenez-nous-en au courant, si vous le voulez bien.

SONDAGE DE SATISFACTION DES USAGERS

La Société TACT Agence de communication collabore avec le CPM dans l'organisation et la tenue de la fête du 50^e anniversaire de fondation du CPM en 2024.

Elle s'offre aussi pour faire des sondages de satisfaction pour les comités intéressés. Simplement communiquer avec M. Frédéric Alberro, chez Tact, au numéro 514-241-7784. Adresse courriel : falberro@tactconseil.ca.

*BON ÉTÉ À TOUS!
GARDONS-NOUS INFORMÉS!*

*LA MALTRAITANCE ET LES BESOINS DE NOS
USAGERS NE PRENNENT PAS DE VACANCES.*

M E R C I E N C O R E P O U R V O T R E A P P U I !

L'équipe du Conseil pour la protection des malades

- Me Paul G. Brunet, M.A.P., avocat, président-directeur général
Président du conseil d'administration – **Montréal**
- M. Pierre Hurteau, Ph. D., vice-président
Comité des usagers affilié
Comité des résidents du CHSLD Camille-Lefebvre – **Lachine**
- Mme Micheline Boucher-Granger, trésorière
Membre cooptée – **Laval**
- Mme Ginette Boisvert, secrétaire
Comité des usagers affilié
Centre d'hébergement Christ-Roi – **Mauricie et Centre-du-Québec**
- Mme Nicole Johnson, administratrice
Membre cooptée – **Gaspésie**
- Mme Marielle Raymond, administratrice
Comité des usagers affilié
Centre hospitalier régional du Grand-Portage – **Rivière-du-Loup**
- M. Daniel Pilote, administrateur
Membre coopté – **Saint-Jean-sur-Richelieu**
- Mme Seeta Ramdass, administratrice
Montréal
- Mme Ginette Desmarais, administratrice
Comité de résidents affilié
Hôpital et centre d'hébergement d'Youville – **Sherbrooke**
- Mme Claire Morin, administratrice
Comité des usagers affilié
Hôpital de Chicoutimi – **Saguenay**
- Mme Francine Leroux, administratrice
Comité des usagers Lac-des-Deux-Montagnes – **Laurentides**
- M. Benoit Turcotte, chef administration et Web
- Me Stéphanie Yanakis, avocate
- Me Nancy Piché, avocate
- Me Céline Dauphinais, avocate
- M. Benoit Racette, formateur

TÉL. : (514) 861-5922
SITE WEB www.cpm.qc.ca
COURRIEL info@cpm.qc.ca

Conseil pour la protection des malades
3565 rue Berri, bureau 230
Montréal (Québec) H2L 4G3